



Déclaration préalable au GT du jeudi 8 avril 2010 « Evolution de la chaîne hiérarchique de la surveillance »

Contrairement à ce qu'affirme le document de travail, les projets et les réformes qui en découlent n'ont pas « rationalisé et consolidé » l'administration des douanes. Les incidences valent pour l'ensemble des services et des branches de fonction. Les restructurations et réorganisations ont été décidées au nom des restrictions budgétaires et n'ont d'autres objectifs que de supprimer des effectifs quitte à remettre en cause les fondements de l'intervention de la DGDDI. Nous vous rappelons que nous contestons les bilans des réformes passées et notamment celles relatives au dispositif d'organisation de la surveillance, du renseignement.

Ce que confirme le pré-rapport de la cour des comptes du 29 août 2008 dans son chapitre D : « **la DGDDI n'a pas mis en place de dispositif d'évaluation de ses réformes** ». Le rapporteur précise : « *faute d'avoir déterminé en amont les besoins en termes qualitatifs - approche par les compétences -, et quantitatifs - adaptation des effectifs à la charge de travail -, le dispositif d'évaluation de la réforme surveillance demeure sommaire* ».

La « réforme qui ne dit pas son nom » que nous annonçons se met petit à petit en place :

- les suppressions d'effectifs amènent les directeurs à proposer des suppressions d'unités en nombre, c'est une nouvelle réorganisation du réseau qui se profile. A ce propos, quel avenir pour les 57 unités terrestres (sur les 210 existantes) de moins de 15 agents ?
- la réforme de l'encadrement des unités revient en force de la part de la Direction Générale afin de "piloter" étroitement la surveillance depuis les CROC;
- la suppression, toujours annoncée, des « observatoires » et la perspective de franchissement des péages en « free-flow » (à 70 km/h) annoncent la généralisation des contrôles dynamiques. Pour maintenir un niveau de contrôle équivalent, il faudra augmenter fortement les effectifs et les moyens.

Cette situation a des conséquences directes sur l'état d'esprit et le ressenti des personnels. Comme la CGT vous l'a indiqué lors du dernier GT sur l'hygiène et la sécurité, les agents vont mal, souffrent au quotidien. Le malaise et le mal-être sont réels. La culture des résultats, le culte de la performance, la dictature des chiffres, l'individualisation conduisent à des aberrations comportementales à tous les niveaux. Cela conduit à « culpabiliser » les agents alors qu'ils ne sont aucunement responsables des choix opérés par la seule administration.

L'encadrement (ou « management », ou « pilotage »...) se résume de plus en plus à décliner des chiffres d'objectifs à atteindre sans donner les moyens suffisants ou les méthodes pour y parvenir. **Par un effet de cascade, les véritables responsabilités (procédures, gestion des marchandises saisies...) reposent uniquement sur les agents de terrain alors que l'initiative leur est retirée.**

Nous étayons nos dires sur la base d'un questionnaire CGT diffusé aux personnels, lesquels ont répondu en grand nombre. Contrairement à la Direction Générale, nos rencontres avec les agents ont été formelles, les résultats probants et l'analyse fiable. Les agents sont très attachés à leur profession. Ils veulent exercer leurs missions dans le cadre d'une administration socialement utile et d'un service public efficace. A ce propos, il faut rappeler que l'administration des douanes a une mission fondamentale : la lutte contre la fraude et les trafics illicites par le contrôle des moyens de transport, des marchandises, des voyageurs et de leurs bagages.

Nos frontières sont petit à petit abandonnées. Les axes secondaires sont de plus en plus délaissés par la douane et deviennent le terrain privilégié des trafiquants. Ceci va contribuer à créer des zones de « non contrôle douanier » alors que des saisies remarquables y sont encore réalisées. Un maillage territorial important et adapté est la seule solution à cette exigence. Même si on peut admettre que l'exploitation du renseignement est l'affaire de spécialiste, il n'en demeure pas moins que son recueil relève d'une véritable révolution culturelle dans notre métier. Créer des no man's land douaniers provoquera obligatoirement une recrudescence de la fraude tous azimuts.

Lors du CTPC du 15 décembre 2008, dans le cadre des questions diverses, l'ensemble des organisations syndicales a fait adopter un vœu concernant :

- une reconnaissance, par tous moyens, des missions effectuées actuellement par les agents sur le terrain, en particulier les responsables d'unités et de subdivisions
- une refonte concertée et globale de l'instruction cadre sur l'organisation de la surveillance
- une juste rémunération des différents acteurs de la surveillance
- les perspectives d'évolution des fonctions en surveillance qui fait l'objet de ce groupe de travail de ce jour.

Ce repyramidage doit servir à tirer vers le haut en termes de carrières, de fonctions et de rémunérations tous les agents concernés. Il y a véritablement de la marge quand on sait que la catégorie A représente à peine 2% des emplois en surveillance terrestre par rapport à 18% des effectifs de la DGDDI.

Les douaniers ne se retrouvent plus dans leur administration. Leur moral n'est pas bon. Leur envie, leur volonté de bien faire n'est pas reconnue par l'administration, que ce soit en termes de perspectives de carrière, de rémunération...etc. Restructurer les services en supprimant des CSD pour les positionner au sein des divisions n'est pas leur première préoccupation. Il serait temps de s'attaquer aux véritables problèmes des douaniers et de répondre rapidement à leurs attentes en matière d'indemnité de risques, de régime indemnitaire, de reconnaissance de la pénibilité.

Les représentants du SNAD CGT